

**Monsieur le directeur,  
La Maintenance de Paris  
251, Rue de Crimée  
75019 PARIS 19**

**Monsieur le directeur,**

Depuis la reprise du marché de l'entretien à l'université Paris-13 par la société *La Maintenance de Paris* nous avons constaté une dégradation générale des conditions de travail ainsi qu'un climat délétère parmi les agents de nettoyage. Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des problèmes rencontrés. Nous vous demandons de trouver rapidement des solutions à l'ensemble de ces problèmes afin d'éviter une aggravation des tensions pouvant conduire à un conflit social.

Demandes collectives:

1. Nous avons constaté une nette augmentation de la **charge de travail** individuelle liée à une diminution du personnel et à la réorganisation de certains secteurs. Nous demandons un retour à l'organisation précédente et le remplacement effectif de tous les départs (retraite et non renouvellement de CDD, etc.) et des personnels absents (maladie, accidents de travail, etc.).
2. Les pressions incessantes de la part de l'encadrement se sont aggravées. Ce **harcèlement** quotidien pèse lourdement sur la santé physique et morale du personnel. Malgré les engagements pris par la *Maintenance de Paris* lors de la réunion tripartite du 5 janvier (vingt salarié(e)s, 2 LMP et 4 solidaires) ces pratiques illégales (Art. L. 122-49 du code du travail) continuent. Nous demandons leur arrêt immédiat.
3. Nous avons constaté, à plusieurs reprises, des **entraves aux activités syndicales** et des pressions sur les personnels syndiqués. Nous demandons la tenue légale d'élections de représentants du personnel pour le site de Villetaneuse et le respect des droits syndicaux (affichage cadre prévu).
4. Le **versement des salaires** a été décalé du 7 au 15 de chaque mois, provoquant d'importants problèmes de trésorerie pour certaines personnes. Nous demandons un retour au fonctionnement précédent (virement effectif et fiche de paie détaillée le 7 du mois au plus tard).

Nous demandons :

5. que soient portés les droits acquis à **congés payés** du mois sur le compteur de la fiche de paie comme sous Challancin (engagement LMP réunion du 5 janvier 2006).
6. le passage à la **qualification AS2** pour l'ensemble des personnels.
7. un formulaire de demande de congés à signer et à contresigner.
8. la prise en compte des **problèmes de santé** individuels dans la définition et l'attribution des postes.
9. le remboursement de la carte orange.
10. que nous soit fourni en quantité suffisante le matériel nécessaire à notre travail quotidien (gants, chaussures, produits d'entretien, etc.)

Demandes concernant des individus:

11. Passage de M. Fils au grade d'AS3, conformément aux engagements pris lors de la réunion du 5 janvier 2006.

12. La suppression immédiate de la charge de travail supplémentaire attribuée au poste du couloirs C aux Lettres.

L'ensemble des problèmes énumérés ci-dessus, nous laisse penser qu'il ne s'agit pas de dysfonctionnements ponctuels, mais bien de la politique de gestion du personnel menée par la *Maintenance de Paris*. Le passé de votre société, comme le montre le conflit social à la SNCF (ligne C du RER), renforce cette analyse. Nous attendons des mesures concrètes et rapides concernant chacun des points et une amélioration générale des conditions de travail dans l'entreprise.

Bien cordialement,

Personnel de la Maintenance de Paris

Soutiens syndicaux

Personnel Paris13, en soutien